

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
PROCEDURE ADAPTEE

Marché public de prestations de formation des agents en matière de Santé / Sécurité – Accords-cadres mono attributaires avec émission de bons de commande – Groupement de commandes

1) Nom et adresse de l'organisme qui passe le marché

COMMUNE DES HERBIERS-6 rue du Tourniquet-CS 40 209

85502 LES HERBIERS CEDEX-Tél. 02 51 91 07 67-Télécopie : 02 51 64 99 45- www.lesherbiers.fr

Pouvoir adjudicateur : Mme le Maire de la commune des Herbiers ou l'adjoint délégué agissant au nom du groupement de commandes entre les communes de Beaurepaire, les Epesses, les Herbiers, Mesnard-la-Barotière, Mouchamps, Saint Mars la Réorthe, Saint Paul en Pareds, Vendrennes, les CCAS des communes des Epesses, des Herbiers, Mouchamps, Saint Paul en Pareds, Vendrennes, la Communauté de Communes du Pays des Herbiers et le SIVU Beaurepaire / Mesnard-la-Barotière.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

2) Objet du marché et caractéristiques principales

La présente consultation concerne les prestations de formation des agents en matière de Santé / Sécurité sous forme d'accords-cadres mono-attributaires avec émission de bons de commande. Marché constitué de 13 lots et d'une tranche unique sans montant minimum et avec les montants maximum suivants pour l'ensemble du groupement :

- Lot 1 – SST (Sauveteur secouriste au travail) / PSC1 (Premier secours civique) / AFGSU niveau 2 (Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2) / GQS (Gestes qui sauvent) : 35 900,00 € HT
- Lot 2 – SSIAP 1 et 2 (Sécurité incendie et Assistance à personne) : 3 700,00 € HT
- Lot 3 – PRAP (Prévention des risques liés à l'activité physique) : 20 850,00 € HT
- Lot 4 – HACCP (Hygiène et sécurité alimentaire) : 10 900,00 € HT
- Lot 5 – Manipulation extincteur : 19 820,00 € HT
- Lot 6 – Travail en hauteur (échafaudage) : 4 890,00 € HT
- Lot 7 – Habilitations électriques : 10 150,00 € HT
- Lot 8 – FIMO FCO (Formation continue obligatoire et formation initiale minimale obligatoire) : 3 900,00 € HT
- Lot 9 – Engins de chantier, chariot, grue auxiliaire : 24 270,00 € HT
- Lot 10 – Brasage, soudage oxyacétylénique : 2 900,00 € HT
- Lot 11 – Certificat individuel pour l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et certibiocide : 6 450,00 € HT
- Lot 12 – AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux) : 1 600,00 € HT
- Lot 13 – Signalisation temporaire de chantier : 5 550,00 € HT

Le détail des montants maximums par adhérent est précisé dans le DCE.

Le CCTP décrit l'offre de base pour laquelle le candidat devra obligatoirement proposer une offre.

Les variantes ne sont pas autorisées.

Il n'est pas prévu de variante obligatoire ni de prestations supplémentaires éventuelles.

3) Durée du marché et lieu des travaux

Le marché est conclu pour une durée de deux ans et sept mois, du 1^{er} juin 2019 au 31 décembre 2021.

Lieux des prestations : Les adresses des lieux d'exécution des prestations seront indiquées sur chaque bon de commande, sachant que les prestations peuvent avoir lieu en inter ou intra.

4) Conditions relatives au marché

DCE remis gratuitement aux candidats par téléchargement sur <https://www.marches-securises.fr>

Modalités de règlement : délai global maximum de paiement de 30 jours.

Les candidatures et offres devront être remises en langue française.

5) Conditions de participation

Conformément aux articles R. 2143-3 à R. 2143-16 du Code de la Commande Publique, le candidat devra remettre les documents indiqués dans le DCE.

6) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous et détaillés dans le règlement de la consultation :

Prix des prestations..... - 50 %

Qualité technique et méthodologie - 50 %

décomposée de la façon suivante :

10% de la note globale : Sous critère 1 : Références

10% de la note globale : Sous Critère 2 : Présentation de l'organisme (Certification, label, expérience, références et qualifications du formateur)

30% de la note globale : Sous Critère 3 : Contenu de la formation, méthodes et documents pédagogiques

7) Procédure

Procédure adaptée en application des articles L.2120-1 2°, L.2123-1 2°, R.2123-1 3°, R.2123-4, R.2131-12 et R.2131-14 du Code de la Commande Publique.

8) Conditions de délai

Date limite de réception des offres : **le 2 mai 2019 à 18 h 00** dans les conditions fixées dans le DCE.

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

9) Renseignements

D'ordre administratif : Mme JOLIVET-ROUZEAU au 02 51 91 07 67

D'ordre technique : Les entreprises poseront leurs questions écrites par voie électronique via la plate-forme

<https://www.marches-securises.fr>

10) Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence

Le 12 avril 2019